ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 6 114 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le Régime québécois d'assurance parentale a permis de faire augmenter le taux de natalité et de fécondité au Québec depuis sa création en 2006;

CONSIDÉRANT QUE le Régime québécois d'assurance parentale permet le maintien de la qualité de vie par les parents, et ce, sans discrimination;

CONSIDÉRANT QUE le Régime québécois d'assurance parentale évite à des familles monoparentales de se retrouver sous le seuil de la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le Régime québécois d'assurance parentale permet aux parents de créer une proximité avec le nourrisson lors des premiers mois de sa vie et par le fait même permet l'attachement parental considéré comme essentiel pour le développement de l'enfant;

CONSIDÉRANT QUE le Régime québécois d'assurance parentale permet à la mère d'allaiter son enfant et par le fait même, s'assurer la maturation des systèmes immunitaire et digestif de celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE le Régime québécois d'assurance parentale est un élément qui fait pencher la balance pour des parents ou futurs parents quant à la décision d'avoir un enfant ou non, et qu'il permet aux parents l'adaptation à la nouvelle situation familiale et la conciliation entre le travail et la famille;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de considérer les retombées sociales reliées au maintien du Régime québécois d'assurance parentale, tant au niveau des parents que des enfants, et de le maintenir tel qu'il est en ce moment.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Jean-François Lisée
Député de Rosemont

22 octobre 2014

Date de signature de l'extrait